



**HAL**  
open science

## La contibution du patrimoine au développement local : enjeux et limites de sa mesure

Michel Vernières

► **To cite this version:**

Michel Vernières. La contibution du patrimoine au développement local : enjeux et limites de sa mesure. La mesure du développement, Feb 2012, Paris, France. halshs-00671494

**HAL Id: halshs-00671494**

**<https://shs.hal.science/halshs-00671494v1>**

Submitted on 17 Feb 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Colloque La mesure du développement

(Paris 1-2-3 février 2012)

## La contribution du patrimoine au développement local : enjeux et limites de sa mesure

Michel Vernières  
Professeur émérite, CES-Université de Paris 1

Cette communication aborde la question de la mesure de la contribution d'un domaine particulier de l'activité économique et sociale au développement d'un territoire. Dans le cas présent, il s'agit du développement local, donc à une échelle infra étatique. Le domaine analysé est celui du patrimoine. C'est une ressource assez spécifique, qui est, de plus en plus dans de nombreux territoires, considérée comme un atout important pour leur développement.

C'est donc cette contribution du patrimoine au développement que cette communication s'efforcera d'identifier en mettant l'accent sur les difficultés conceptuelles, méthodologiques et statistiques rencontrées. Celles-ci sont accentuées par, tout à la fois, la diversité des territoires et celle de leurs patrimoines. Du fait de cette diversité, il ne saurait être question de prétendre élaborer des indicateurs de mesure valables en tout lieu et tout temps. Il s'agira simplement de présenter une grille d'analyse (point III) susceptible d'être utilisée comme guide pour la mesure de la contribution du patrimoine au développement local. Quant aux indicateurs adoptés, ils varieront en fonction des spécificités de chaque territoire et de la nature de son patrimoine. En effet, les enjeux et limites de cette mesure (point II) sont tout à la fois divers selon les cas et potentiellement nombreux. Mais, en un premier temps (point I), seront définies quelques notions clés, utilisées dans cette contribution.

### I) Quelques définitions préalables

Du fait de leurs très nombreuses acceptions, sont précisées ci-dessous les définitions utilisées des termes de développement, de local et de patrimoine.

#### a) La notion de **développement**

Pour sa part, la notion de développement est susceptible de définitions multiples. Il est, ici, défini comme la transformation des structures productives et sociales qui permettent une progression cumulative et durable des ressources disponibles pour le bien-être de l'ensemble de la population. Cette définition large renvoie à la notion de développement humain (Vernières 2003), popularisée par le PNUD depuis 1990 dans son rapport annuel qui porte ce titre. De manière synthétique, le développement humain peut se définir comme le développement de, par et pour la population :

- **de** la population, en privilégiant les progrès en matière de santé et d'éducation ;
- **par** la population, en assurant sa liberté de participation à la production et aux décisions ;
- **pour** la population, en améliorant son bien être et en réduisant les inégalités de richesse.

La notion de transformation des sociétés humaines, au cœur de cette définition, conduit à identifier les conditions et les modalités de ces transformations dans le temps. C'est donc une analyse de longue période qui suppose une référence systématique à l'histoire des territoires.

### **b) La notion de local**

Dans tous les pays, à des degrés certes divers, le paysage territorial est complexe, car les territoires s'échelonnent de la ville ou village à la région ou Etat fédéré, en passant par divers territoires intermédiaires. La France est, de ce point de vue, un véritable millefeuilles territorial avec ses communes, agglomérations, pays, départements et régions !

Dans cette communication, le terme de développement local concerne des territoires infra étatiques. Ceux-ci, comme tout territoire, sont un construit social. Ils combinent des éléments de natures diverses, économiques, sociales et politiques. Du point de vue économique, ils se caractérisent par un ensemble de structures de production, de modalités de répartition des revenus, d'échanges internes et avec d'autres territoires. Socialement, ils sont composés d'un ensemble de groupes sociaux regroupés sous des formes diverses soit formalisées, les associations et syndicats, soit informelles, les relations de voisinage et familiales. Mais, pour exister, un territoire suppose également une organisation politique, appuyée sur des structures administratives dont le rôle est d'assurer la coordination des différents groupes qui le constituent, d'arbitrer leurs conflits et d'assurer des liens institutionnels avec les autorités étatiques.

Cette complexité territoriale entraîne inévitablement des chevauchements d'appartenance, sources de conflits, pour les divers groupes d'acteurs du développement. Les intérêts des résidents d'une zone donnée n'ont pas, a priori, de raison de correspondre à ceux d'un territoire plus vaste.

Il en est d'autant plus ainsi que la diversité des territoires est grande. Elle provient de l'ampleur des disparités, aussi bien économiques, en termes de niveau de richesse, que sociales, dues à la nature et à la culture des divers groupes sociaux, et que politiques, selon l'ampleur des pouvoirs de leurs gouvernants.

### **c) La notion de patrimoine<sup>1</sup>**

Cette diversité se retrouve également dans la nature du patrimoine territorial qui est généré par le temps long de l'histoire. Le patrimoine est, ici, défini comme un ensemble de biens, reconnu comme tel par la collectivité locale considérée. Cette dernière lui confère une valeur, liée à son passé, qu'elle souhaite transmettre à ses descendants. Il s'agit de biens, matériels ou immatériels, dont l'une des caractéristiques essentielles est de permettre d'établir un lien entre les générations, tant passées que futures. Le patrimoine est donc lié à un héritage à transmettre, issu de l'histoire, plus ou moins ancienne, du territoire étudié. Le patrimoine, en ce sens, a nécessairement une dimension collective. Sa conservation relève donc de l'intérêt général. Il s'agit d'un bien collectif au sens économique du terme. Dès lors, comme tout bien, le patrimoine a une valeur en tant que ressource, susceptible de contribuer au développement du territoire qui l'a engendrée.

---

<sup>1</sup> Il ne saurait, dans cette communication être repris les nombreux travaux relatifs à cette notion (cf, en particulier, Choay 1992, 2009, Barrère et al. 2005, Throsby 2001...).

## **II) Enjeux et limites de la mesure de la contribution du patrimoine au développement<sup>2</sup>**

La mesure de la contribution du patrimoine au développement se heurte à de nombreuses difficultés, qui sont accentuées par la diversité aussi bien des territoires que de leurs patrimoines. Dès lors, il n'est pas surprenant que cette mesure soit l'enjeu d'affrontements politiques.

### **a) Difficultés liées à la nature collective du patrimoine**

Les divers éléments du patrimoine d'un territoire peuvent être l'objet d'une propriété soit privée, soit publique. Mais la valorisation de l'ensemble repose sur une approche en termes de biens collectifs, biens dont l'existence et l'usage a une implication forte sur le bien être de la collectivité dans son ensemble. En effet, il convient de prendre en compte les effets externes générés par la nature et l'évolution de l'ensemble des biens, matériels et immatériels qui constituent le patrimoine. Ces effets sont encore plus nets à partir du moment où les biens immatériels sont considérés comme des éléments essentiels du patrimoine.

Dès lors, il y a interdépendance entre les valeurs d'existence et d'usage de l'ensemble de ces biens. En effet, la satisfaction des propriétaires privés d'un bien peut accroître ou réduire celle de la collectivité territoriale. Le patrimoine constitue en quelque sorte un écosystème qui produit tout à la fois une satisfaction privative et du lien social (Greffé 2003). Il y a interdépendance des différents éléments de ce patrimoine et des comportements qu'ils suscitent. La valeur d'un bien patrimonial est liée à celle des autres comme le montre, par exemple, le cas d'un monument historique rénové qui peut valoriser un paysage naturel de qualité et permettre d'accroître les revenus touristiques. Il en est de même d'une agriculture raisonnée respectueuse de son environnement. Inversement des carrières ou des mines peuvent dévaloriser un paysage. Le patrimoine constitue donc bien un écosystème dont tous les éléments sont interdépendants. Mais sa valorisation varie avec l'échelle du territoire. En effet, ces effets externes et ces phénomènes de complémentarité ne sont pas nécessairement les mêmes selon le niveau territorial considéré.

Le patrimoine est un ensemble de biens qui ont une valeur pour leurs détenteurs. Par delà la difficile question, aussi vieille que l'économie politique, de la définition de la valeur, il convient concrètement d'estimer la valeur monétaire, mais aussi d'usage, de cet ensemble. Pour chaque élément constitutif du patrimoine, ces valeurs peuvent être estimées par le détenteur du droit de propriété. D'un propriétaire à l'autre, ces estimations varient selon leurs propres préférences et, aussi, selon leur connaissance du marché de ce bien si, du moins, ce marché existe. Cette estimation individuelle n'a, a priori, aucune raison de correspondre à celle que peuvent réaliser les collectivités territoriales où ce patrimoine est situé. En effet, celui-ci, est la source d'effets externes tant positifs, issus en particulier de l'image qu'il véhicule, que négatifs, en cas de délabrement d'un monument par exemple.

Dès lors peuvent apparaître des comportements très divers, classiquement analysés dans le cas des biens collectifs. Certaines personnes peuvent adopter une attitude, dite du « passager clandestin », en ne contribuant pas à l'entretien du patrimoine collectif, l'environnement naturel d'un monument par exemple, tout en bénéficiant de son existence. Les gains issus de celle-ci peuvent être répartis de façon très dissymétrique, entraînant un faible intérêt et une faible propension à l'entretien de la part de la majorité de la population. Par conséquent, l'optimum de demande de ce bien ou du service qui en est issu peut être très

---

<sup>2</sup> Les développements de ce paragraphe sont issus d'une réflexion collective réalisée au sein d'un groupe de travail du GEMDEV publiée, pour l'essentiel, in Patrimoine et développement, études pluridisciplinaires, Karthala, 2011 (Dir. M. Vernières).

différent d'un acteur à l'autre. Une forte augmentation de la fréquentation d'un site touristique, favorable aux hôteliers, peut entraîner une détérioration du site ce qui conduit d'autres acteurs, tels que des associations de défense de l'environnement, à souhaiter limiter cette fréquentation.

Le patrimoine peut donc être la source de rentes dont certains acteurs se contentent de bénéficier sans en favoriser la durabilité et être à la source de nouveaux services. En effet, la consommation et la production des services issus de ces biens peuvent se renforcer l'une l'autre. Ainsi la présence d'un important patrimoine urbain historique peut être à l'origine d'une demande importante adressées à des artisans compétents. Leur présence sur le territoire peut diminuer le coût de ces services spécialisés et en améliorer la qualité, ce qui est une forte incitation à l'accroissement de la demande. Est donc susceptible d'apparaître un cercle vertueux de croissance, la qualité du service des uns, les artisans, renforçant l'attractivité d'un centre urbain plus facilement rénové.

Pour qu'il en soit ainsi, l'action collective, le plus souvent animée ou coordonnée par les pouvoirs publics, est indispensable pour faire converger les actions des divers acteurs vers une plus grande valorisation du patrimoine. En effet, l'attitude, vis à vis du patrimoine, de la société dans son ensemble est essentielle. Si celle-ci a conscience de ce que les atouts patrimoniaux, hérités de son histoire, lui permettent d'affirmer une identité collective, elle pourra en dégager des ressources pour son développement territorial. Mais, que l'on se situe dans l'optique individuelle du propriétaire ou dans celle de la collectivité territoriale, cette valeur est conditionnée par le degré et la cohérence de son intégration dans le développement d'ensemble du territoire.

## **b) Difficultés issues de la diversité des territoires**

Pour sa part, un Etat national se caractérise, plus ou moins et quelle que soit sa forme juridique, par de plus grandes facilités d'échanges et de circulation des personnes, des biens et des services. Donc, à l'échelle nationale, l'essentiel est de faire croître le revenu national, certes en évitant de trop importants déséquilibres économiques entre territoires, susceptibles d'entraîner des conflits politiques et sociaux. Au niveau national, la mise en valeur de ressources, par exemple minières, jusque là inexploitées, peut permettre des apports en devises essentiels et une croissance appréciable du revenu national. Par contre, localement, elle peut détériorer le cadre de vie, réduire la valorisation touristique du patrimoine naturel, sans que le supplément de revenus apportés localement par l'exploitation minière compense cette perte. Aussi, il existe, certes à des degrés très divers, des éléments de péréquation entre régions ne serait-ce que par la prise en charge de fonctions régaliennes davantage supportées par les régions les plus riches.

Mais, du point de vue de chaque territoire composant l'Etat national et, donc, des populations qui y résident, l'essentiel est de faire croître les ressources disponibles qu'elles soient issues de la production du territoire ou de transferts en provenance de territoires voisins (Davezies 2006). Le seul critère de la croissance de la production réalisée sur place est donc, à cette échelle, particulièrement insuffisant pour identifier le bien être des populations. Dès lors, si les dotations en ressources naturelles et la structure productive héritée du passé ne sont pas des facteurs négligeables, elles jouent un rôle relativement second par rapport à la capacité du territoire à conserver et attirer des activités productives, mais aussi des revenus générés sur d'autres territoires.

Il est donc logique que des différences d'appréciation apparaissent entre territoires, mais aussi entre résidents d'un même territoire, quant aux critères de valorisation du patrimoine. Ceci peut engendrer des conflits, quant au choix des investissements favorables au développement. C'est aux autorités politiques d'arbitrer ces conflits sur la base d'une

identification précise du patrimoine à valoriser.

Les intérêts locaux, nationaux, mondiaux peuvent donc s'opposer. Dès lors, un projet local de valorisation d'un patrimoine peut se heurter à une politique nationale de développement ayant d'autres priorités et inversement pour un projet d'origine nationale ou internationale. Mais, dans tous les cas, il est essentiel d'évaluer les conséquences locales de toute action de valorisation du patrimoine sur le coût du foncier, les salaires et les prix des biens. De plus, les dépenses de valorisation engagées localement peuvent finalement, du fait des caractéristiques de la structure productive locale, bénéficier surtout à des territoires voisins. Dans de tels cas, seule l'intervention compensatrice d'une collectivité territoriale plus vaste ou de l'État peut faciliter la réalisation des projets envisagés. Dès lors, des différences d'appréciation ne peuvent qu'apparaître, selon l'échelle territoriale considérée, quant aux critères permettant de mesurer l'apport du patrimoine au développement local. Leur choix est donc bien un enjeu politique.

### **c) Les enjeux politiques de la mesure de la contribution du patrimoine au développement local**

La prise en compte des enjeux politiques liées au patrimoine et à sa mesure doit tenir compte de la grande diversité des acteurs impliqués et des conflits qu'elle peut engendrer.

#### **La grande diversité des acteurs**

Face à la grande diversité des biens à prendre en considération pour une approche patrimoniale du développement, toute étude ou politique doit préciser le type de biens patrimoniaux qu'il s'agit de valoriser en priorité. C'est là un choix qui relève des préférences des divers décideurs, mais qui suppose en toute hypothèse une bonne connaissance de ce patrimoine d'où l'importance des inventaires et études de terrain de toutes natures. Cette connaissance au moins relative étant supposée, les préférences exprimées par les uns et les autres, groupes privés, responsables politiques des différents échelons territoriaux ne sauraient être identiques. L'identification des biens patrimoniaux à valoriser en priorité peut donc être l'objet de conflits qui supposent des arbitrages politiques rendus en fonction du projet de développement, implicite ou explicite, de chaque territoire et, bien sûr, de la nature concrète de ses caractéristiques.

L'importance accordée au développement local et, au sein de celui-ci, au rôle du patrimoine varie fortement selon les acteurs économiques et sociaux et leur échelle territoriale d'intervention. De plus, à l'intérieur des grands groupes d'agents du développement, les acteurs majeurs ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui prônent la valorisation du patrimoine.

**L'Etat** est localement représenté par des administrations différentes. Celles ayant en charge les questions de patrimoine peuvent avoir des objectifs différents d'autres administrations (emploi, santé, finances...).

Les **collectivités territoriales** sont plus ou moins nombreuses (en France elles constituent un véritable mille-feuilles !). Leurs compétences, réglementaires ou de facto, se chevauchent souvent et leurs pouvoirs respectifs sont très variables d'un pays et même d'une région à l'autre. Leur sensibilité aux questions patrimoniales et leur conception de la valorisation du patrimoine peuvent être très différentes selon les cas.

**Les entreprises** sont plus ou moins présentes sur le territoire considéré. Surtout, la situation est radicalement différente selon qu'il s'agit de grandes entreprises internationales, nationales ou locales, de petites entreprises, ou d'un vaste ensemble d'activités dites informelles. Elles sont aussi très diversifiées selon leur statut, privé, coopératif, public. Mais

ces critères ne suffisent pas à différencier leur attitude face au patrimoine. Intervient aussi leur secteur d'activité qui peut être plus ou moins sensible à l'apport du tourisme ou à celui d'une image de marque territoriale susceptible de différencier sa production.

Les **groupements patronaux** sont également des acteurs potentiels, distincts des entreprises prises individuellement, qu'ils soient interprofessionnels (Chambres de commerce et d'industrie...) ou non. Il en est de même des **organisations de travailleurs**.

Les **associations** centrées sur les questions de patrimoine jouent souvent un rôle important pour sa valorisation. Mais elles peuvent être, au moins au premier abord, en opposition avec d'autres associations, religieuses ou sportives par exemple.

Les **institutions de formation et de recherche** (universités, collèges, centres de formation et de recherche), selon leurs spécialisations et sensibilités, confortent plus ou moins les projets patrimoniaux.

La **population**, indépendamment des institutions qui la structurent, est susceptible de réagir favorablement ou non aux projets patrimoniaux. C'est d'ailleurs bien ce que tentent d'estimer des approches du type de l'évaluation contingente (Boyle 2003). De telles réactions peuvent être plus ou moins spontanées (manifestations) et sont susceptibles de se traduire à terme électoralement.

### **Les conflits entre acteurs**

Du fait de leur diversité, les acteurs du développement, quelle que soit leur échelle territoriale d'action, ont des logiques comportementales différentes qui les conduisent, face aux projets patrimoniaux, à des jeux complexes, souvent conflictuels. Les intérêts des résidents d'une zone donnée n'ont pas, a priori, de raison de correspondre à ceux d'un territoire plus vaste..

Les différents groupes et réseaux d'acteurs s'affrontent pour définir des règles ou y échapper, contrôler des institutions, qui peuvent aussi n'être que des vitrines ou des symboles. En fait, les divers acteurs sont d'autant plus susceptibles d'entrer en conflit que, dans le contexte actuel de mondialisation, les processus de développement mis en œuvre sont souvent brutaux et très rapides. De plus, dans un environnement éventuel de faiblesse administrative et politique, sans parler des problèmes de corruption, l'élaboration de règles, accompagnées de contrôle et de sanctions pour les contrevenants, est pour le moins difficile. Les heurts et conflits entre acteurs ne peuvent qu'en être renforcés. De fait, l'acceptation de tel ou tel critère de mesure est le résultat d'un compromis entre ces acteurs, au moins entre les plus puissants d'entre eux. Dès lors, il est fondamental que l'action de tous ces groupes soit coordonnée et que des arbitrages soient rendus entre leurs intérêts divergents. C'est là, fondamentalement, le rôle des pouvoirs publics.

En conséquence, la mesure de la contribution du patrimoine au développement doit accorder une grande importance aux différents acteurs du développement du territoire, de leurs motivations et de leur degré d'intérêt et d'implication en ce qui concerne le patrimoine. La nature et la force économique et politique des groupes soutenant les actions de valorisation du patrimoine influenceront fortement sur la mesure de sa valeur.

Mais celle-ci dépend, en premier lieu, de la compatibilité de ces actions relatives au patrimoine avec les autres actions de développement. D'où l'importance d'une grille d'analyse intégrant les deux.

### III) Une grille d'analyse de la contribution du patrimoine au développement local<sup>3</sup>

L'approche du développement retenue ici étant celle du développement humain, la grille d'analyse proposée est donc construite à partir des trois dimensions de ce dernier : le développement de, pour et par la population.

#### 1) Patrimoine et développement de la population

Trois familles d'indicateurs relèvent de cet aspect du développement humain d'un territoire : les évolutions de la population et de sa structure par âge, de son niveau d'éducation et de formation, de son état de santé.

a) **L'évolution démographique** d'un territoire est un élément clé de l'analyse de son développement. Quand sa population diminue au regard de l'évolution démographique d'ensemble des territoires plus importants dans lesquels il se situe, en premier lieu de son Etat d'appartenance, il y a là un signe de son faible dynamisme économique et social. Ce signe est d'autant plus fort que cette population y est plus âgée que la moyenne de référence adoptée. Du point de vue des indicateurs chiffrés, c'est là une des données la plus fréquemment disponible grâce aux recensements de la population, réalisés à un niveau territorial fin, celui de l'unité administrative de base (la commune).

La présence d'un patrimoine significatif est susceptible d'attirer de nouveaux résidents et de nouvelles activités et, donc, de contribuer à une évolution démographique favorable. Certes, la mesure de cet effet d'attraction est délicate. Mais elle peut être appréhendée par des enquêtes auprès des nouveaux arrivants relatives aux motivations de leur installation.

b) Plus le **niveau d'éducation et de formation** de la population est élevé plus l'une des conditions essentielles du développement territorial est remplie. Le nombre d'années d'études, le niveau de diplômes le plus élevé atteint sont des indicateurs habituels de cette situation.

Le patrimoine territorial, s'il est valorisé dans les pratiques locales d'enseignement, est un facteur positif d'enrichissement culturel. Ce point peut être mesuré par le nombre d'activités périscolaires autour de ce patrimoine, de conférences et animations culturelles provoquées par sa présence.

c) **L'état de santé** des populations est un facteur maintes fois cité de productivité et de bien être. Les indicateurs les plus classiques sont le nombre de médecins et de personnel paramédical par habitant, le nombre de lit d'hôpital. L'évaluation de l'état de santé de la population est plus délicate du fait de l'imprécision et de la complexité de cette notion. Néanmoins des études épidémiologiques peuvent l'approcher.

Pour sa part, le patrimoine contribue à cet état de santé en fonction de l'importance relative de la dimension environnementale qui est la sienne : faible pollution due à l'importance relative en son sein des zones naturelles ou espaces verts, calme lié à la protection de la zone patrimoniale. L'indicateur de mesure est, pour un certain nombre de

---

<sup>3</sup> Cette grille d'analyse est directement issue des travaux conduits par un groupe de chercheurs constitué pour élaborer, à la demande de l'Agence française de développement, une « méthodologie d'évaluation économique des projets de réhabilitation et de valorisation du patrimoine urbain (AMODEV 2011)°



pathologies liées à la pollution ou au stress, leur niveau inférieur au niveau du territoire pris comme référence.

## **2) Patrimoine et développement pour la population**

Les indicateurs à élaborer portent sur l'évolution : du niveau de revenu du territoire, du degré d'inégalité dans la distribution de ce revenu, des conditions de logement et de la qualité de l'environnement.

a) Le **niveau de revenu** d'un territoire dépend de sa capacité à conserver les revenus issus des productions qu'il réalise, mais aussi de ceux, produits à l'extérieur, qu'il réussit à attirer. L'essentiel des indicateurs mobilisables en ce domaine sur un plan territorial est issu des données fiscales relatives aux revenus des ménages. En effet, les travaux de comptabilité régionale, à l'image de la comptabilité nationale sont relativement peu nombreux et quasi absents à des niveaux territoriaux plus fins car il s'agit d'études assez lourdes à réaliser. L'apport du patrimoine en ce domaine provient de sa valorisation économique sous toutes ses formes.

En premier lieu, il s'agit des revenus apportés par le tourisme<sup>4</sup>. Ils sont traditionnellement mesurés par les revenus issus de l'activité hôtelière, de la restauration, du commerce de souvenirs, des visites etc. La présence de résidents secondaires, attirés sur le territoire du fait de l'existence de ce patrimoine, accroît les revenus des artisans du bâtiment, des commerces locaux et les ressources fiscales locales.

Mais, l'existence du patrimoine est aussi une occasion de donner un supplément de valeur aux produits locaux en leur conférant un caractère distinctif de produits concurrents. La mesure de cet apport est alors estimée à partir de la différence de prix entre ce produit et des produits comparables non identifiés via l'existence de ce patrimoine. Elle peut également l'être à partir de la progression du volume des ventes liée au marquage patrimonial du produit considéré.

b) Le degré **d'inégalité dans la distribution du revenu peut être identifié par l'examen** des revenus fiscaux des ménages dans la zone considérée.

En ce qui concerne, l'impact du patrimoine sur cette inégalité, il convient de remarquer que les gains issus de l'existence du patrimoine bénéficient essentiellement à des groupes particuliers, en premier lieu les divers prestataires de services touristiques. Il y a donc distorsion dans l'apport du patrimoine, pour les différentes catégories de la population, entre celles qui sont au contact des touristes et les autres. Ce phénomène est particulièrement sensible dans les territoires les plus pauvres où les écarts de revenus sont particulièrement visibles et ressentis.

De plus, les charges liées à l'accueil des touristes (supplément d'entretien du domaine public, investissement de voirie pour faciliter la circulation, création de parking...) incombent principalement à la collectivité publique et sont donc financés par l'ensemble des citoyens. Ce phénomène peut donc être mesuré à partir d'une estimation de ces dépenses supplémentaires. Via la charge fiscale, une forte valorisation touristique du patrimoine peut donc aggraver l'inégalité en termes de revenus disponibles si les impôts locaux sont peu progressifs comme cela est le cas en France. La différence de charge fiscale entre communes touristiques et non telles peut être un indicateur de ce phénomène.

---

<sup>4</sup> Pour la valorisation du patrimoine, le tourisme joue un rôle essentiel (cf. Cuvelier et al. (1994), Patin 2005, Bensabe et Donsimoni (2007)...)

La présence des touristes peut également entraîner une augmentation d'ensemble du prix des biens et services. Ceci diminue le pouvoir d'achat des résidents comparés à ceux de zones non patrimoniales.

c) L'accès à un **logement** décent, c'est à dire conforme aux normes moyennes de taille et de confort du pays considéré, est un élément essentiel du développement humain. Or, du fait de l'afflux de touristes et de résidents secondaires, les prix du foncier ont tendance à augmenter ce qui peut gêner l'installation ou le maintien de résidents permanents à plus faibles revenus. C'est un phénomène souvent qualifié de gentrification qui traduit l'élimination, partielle ou totale, des habitants aux plus faibles revenus des territoires patrimonialisés.

Ce phénomène peut être mesuré par les caractéristiques socioéconomiques des habitants et par les coûts relatifs du foncier dans ces zones.

d) La qualité de l'**environnement**, outre ses effets sur la santé évoqués plus haut, par son impact sur le cadre de vie est un élément important du développement humain. Cette qualité environnementale du patrimoine peut s'identifier à travers l'importance de sa composante naturelle (forêts, parcs, jardins), sa qualité esthétique, le plaisir ressenti à évoluer dans un contexte chargé de l'histoire collective du territoire. Certes la mesure de ces phénomènes est délicate et les méthodes les plus fréquemment employées du type évaluation contingente sont très discutables et discutées (Throsby 2003).

### 3) Patrimoine et développement par la population

Il s'agit d'identifier le volume et la qualité des emplois, l'ampleur du chômage ainsi que le degré de participation de la population.

a) Le **volume d'emploi** créé par l'existence d'un patrimoine est un indicateur clé des études d'impact de ce dernier sur l'économie territoriale (ARP-PACA 2008). Il s'agit des emplois directs tels que ceux liés à l'accueil des touristes (restauration, hôtellerie, guidage, transports, entretien du patrimoine, commerces de souvenirs...). Ce sont là des données relativement faciles à collecter. Mais il s'agit aussi des emplois induits par les dépenses, faites sur le territoire, des titulaires de ces emplois directs et plus largement de tous ceux qui bénéficient des revenus créés par la présence de ce patrimoine. Par le jeu du multiplicateur ces emplois induits peuvent être en nombre importants. Mais l'estimation de ce coefficient multiplicateur est délicate et très variable d'un cas à l'autre (Greffé 2003). Plus un territoire est petit et la gamme de ses services et productions réduite, plus les revenus engendrés par le patrimoine auront tendance à être dépensés ailleurs et l'effet de multiplication sera faible, les fuites de revenus étant fortes.

En matière de développement territorial, le volume des emplois créés est important. Mais il faut tenir aussi compte de leur **qualité**, c'est à dire de leur nature en termes de statut et du degré de qualification qu'ils exigent. En effet, des emplois plus qualifiés, en attirant ou conservant dans la zone des personnes mieux formées, facilite les initiatives et les adaptations nécessaires pour tout processus de développement.

b) Cette nature des emplois n'est pas sans influence sur le **volume du chômage** dans le territoire considéré. Des emplois à temps partiel ou de courte durée, très fréquents du fait du caractère saisonnier de nombreuses activités liées au patrimoine, ne peuvent qu'aggraver le chômage de la zone. Là encore, il s'agit de données relativement faciles à collecter.

c) Le degré de **participation aux décisions politiques** renvoie, dans le cas du patrimoine, à la manière dont il s'est constitué via le processus de patrimonialisation qui l'a fait naître et le fait évoluer dans le temps. Ce processus est complexe et très variable d'un territoire à l'autre. Dans certains cas, ce processus est initié par des agents extérieurs au territoire, experts nationaux ou internationaux qui déclenchent des mécanismes de classement et de reconnaissance en tant que patrimoine d'un ensemble de biens situés sur un territoire. Dans d'autres cas, la mise en route de ces mécanismes est issue de l'action de groupes locaux soucieux de conserver et valoriser des biens, matériels ou immatériels, issus de l'histoire de leur territoire. Il est essentiel d'estimer, au moins qualitativement, la place relative de ces deux catégories d'agents dans ce processus de patrimonialisation. En effet, la participation effective de la population à ce processus est la condition pour que le patrimoine puisse être un facteur significatif de développement territorial. Aucune action de développement, dans quelque domaine que ce soit, ne peut être durable sans cette participation.

Il en est d'autant plus ainsi que le développement humain se caractérise par la progression de la participation des personnes à la vie sociale du territoire. En ce domaine, la présence d'un patrimoine, même modeste, est un puissant facteur de vie sociale. Celle-ci peut être identifiée par le nombre et l'activité des nombreuses associations qui, tout à la fois, l'utilisent et le valorisent par de nombreuses manifestations pour lesquelles il sert de cadre ou qui le font revivre dans son usage initial.

## **Eléments de conclusion**

A partir des travaux collectifs cités en références (AMODEV 2011 et Vernières dir. 2011), il nous est apparu que la mesure de la contribution du patrimoine au développement local était, du fait même de sa difficulté, d'un grand intérêt méthodologique. Les avancées faites sur ce terrain pourraient être utiles pour l'analyse de l'apport au développement d'autres ressources productives non marchandes ou immatérielles. Les quelques lignes de cette communication ne prétendent ni synthétiser les travaux collectifs évoqués ci-dessus, ni être un apport méthodologique essentiel. Elles visaient simplement à indiquer quelques pistes de réflexion pour la poursuite des travaux indispensables à l'introduction dans la mesure du développement de ressources complexes à analyser mais essentielles pour ce dernier.

## **Références**

- AMODEV (2011), *Elaboration d'une méthodologie d'évaluation économique des projets de réhabilitation et de valorisation du patrimoine urbain*, Rapport d'étude pour l'Agence française de développement, mai 2011, à paraître.
- ARP-PACA (2008), *L'impact économique et social du patrimoine en région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Cahiers de l'Agence régionale du patrimoine.
- Barrère C (2005), Barthélémy D., Nieddu M., Vivien F.D., *La notion de Patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, L'harmattan, Paris.
- Bensabel L. et Donsimoni M. (dir) (2007), *Le tourisme, facteur de développement local*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Boyle K.J. (2003), « Contingent valuation in practice », chapitre 5 in Champ P.A., Boyle K.J. et Brown T.C (eds), *A primer on Nonmarket Valuation*, Kluwer Academic publisher, Dordrecht.
- Choay F. (2009), *Le patrimoine en question*, Seuil, Paris.
- Choay F. (1992), *L'allégorie du patrimoine*, Seuil Paris.

- Cuvelier P. (1994), Torres E et Gadrey J., *Patrimoine, modèles de tourisme et développement local*, L'harmattan, Paris ;
- Davezies L. (2006), *La France et ses territoires*, Le Seuil, Paris.
- Greffe X. (2003), *La valorisation économique du patrimoine*, La Documentation française, Paris
- Patin V. (2005), *Tourisme et patrimoine*, La Documentation française, Paris.
- Throsby D. (2003), « Determining the value of capital goods : how much (or how little) does contingent value tell us ? », *Journal of cultural economics*, vol 27.
- Throsby D. (2001), *Economics and culture*, , University Press, Cambridge (UK).
- Vernières M. (dir) (2011), *Patrimoine et développement. Etudes pluridisciplinaires*. Karthala-Gemdev, Paris.
- Vernières M. (2003), *Développement humain. Economie et politique*, Economica, Paris.